Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Réunion des élus municipaux en Conseil municipal.

Vendredi 30 septembre 2022



Lors du prochain Conseil municipal, les élus municipaux de Grisy-les-Plâtres voteront sur :

- l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 02 juin 2022,
- l’adoption de l’instruction budgétaire et comptable M57 développée pour le budget communal et le budget du Hameau du Moulin,
- l’acceptation des compétences facultatives proposées par le syndicat d’énergies du Val d’Oise (SDEVO),
- l’adoption d’une taxe d’aménagement majorée sur les parcelles grisyliennes 525, 528, 526 et 527,
- le partage des recettes de la taxe d’aménagement de Grisy-les-Plâtres avec Vexin Centre,
- une décision modificative pour la reprise au budget communal de sommes liées à la dissolution du syndicat mixte d'études et de réalisation du contrat de la vallée du Sausseron (SMERCVS),
- le versement d’une subvention complémentaire de 5 300 € pour l’association SOURIGRIZ.

Par ailleurs ils échangeront sur :

- la mise en œuvre du Hameau du Moulin,les travaux liés au réaménagement de la mairie,
- les travaux municipaux en cours,
- les travaux engagés dans les commissions communales et intercommunales,
- la mise en place de 10 référents volontaires pour les questions de sécurité civile,
- la mise en place de la participation citoyenne (ex voisins vigilants),
- l’implantation d’une borne électrique de recharge de batterie de véhicule électrique,
- des questions diverses**.**

Coordonnées

Mairie de Grisy-les-Plâtres
10, rue Robert Machy
Salle du Conseil municipal
95810
Grisy-les-Plâtres
Infos pratiques

Les villageois sont invités à participer à ce conseil municipal qui se tiendra dans la salle dédiée aux délibérations et aux mariages à partir de 20h30.

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69